

DELIBERATION N° 21-01-01

Du Comité Syndical ⁽¹⁾

concernant l'approbation du COMPTE DE GESTION

dressé par MM. DEROO et DELBOUR, Receveurs

L'an 2021, le 12 Avril à 18 heures 30, le Comité Syndical ⁽¹⁾ dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Patrick DELEBARRE.

Nombre de membres du Comité Syndical ⁽²⁾ en exercice : 16

Date de convocation du Comité Syndical ⁽¹⁾ : 02 avril 2021

Etaient présents :

MM. Patrick DELEBARRE, Bernard GERARD, Sébastien BROGNIART,
MM. Martin LEPOUTRE, Pierre-Jean ANDRAL, Miguel BEADES, Jérôme MATHIEU,
MM. Pierre VERLEY, Jean-Louis MUNCH, Louis LUTUN, Jean-Philippe PROUVOST
Mmes Nathalie HERBAUX, Françoise GOUBE
lesquels forment la majorité des membres en exercice.

Le Comité Syndical ⁽¹⁾ :

Après s'être fait présenter les budgets primitifs et supplémentaires de l'exercice 2020 et les décisions modificatives qui s'y rattachent, les titres définitifs des créances à recouvrer, le détail des dépenses effectuées et celui des mandats délivrés, les bordereaux de titres de recettes, les bordereaux des mandats, le compte de gestion dressé par le Receveur accompagné des états de développement des comptes de tiers ainsi que l'état de l'Actif, l'état du Passif, l'état des restes à recouvrer et l'état des restes à payer.

Après avoir entendu et approuvé le compte administratif de l'exercice 2020.

Après s'être assuré que le receveur a repris dans ses écritures le montant de chacun des soldes figurant au bilan de l'exercice 2020 celui de tous les titres de recettes émis et celui de tous les mandats de paiement ordonnancés et qu'il a procédé à toutes les opérations d'ordre qu'il lui a été prescrit de passer dans ses écritures.

1° Statuant sur l'ensemble des opérations effectuées du 1^{er} janvier 2020 au 31 décembre 2020, y compris celles relatives à la journée complémentaire;

2° Statuant sur l'exécution du budget de l'exercice 2020 en ce qui concerne les différentes sections budgétaires et budgets annexes ;

3° Statuant sur la comptabilité des valeurs inactives ;

- Déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2020 par le Receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ⁽³⁾

- ~~Demande à la juridiction financière, pour les motifs précédemment énoncés, d'exiger~~
⁽³⁾ :

(1) Conseil municipal, comité ou commission administrative

(2) Conseillers municipaux ou membres

(3) Rayer la mention inutile
Mod.5362.05

Fait et délibéré les jour, mois et an ci dessus.

Au registre sont les signatures.

S.I.G.A.L.
Syndicat Intercommunal
de l'Aérodrome de Loisirs
Bureau de Piste
Avenue du Général de Gaulle
59910 BONDUES
Tél. 03 20 98 34 95
sigal-bondues@sigal.eu



49100 - S.I. GESTION AERODROME - MARCQ

RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

	SECTION D'INVESTISSEMENT	SECTION DE FONCTIONNEMENT	TOTAL DES SECTIONS
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales (a)	556 379,00	360 750,00	917 129,00
Titres de recettes émis (b)	178 976,06	384 567,27	563 543,33
Réductions de titres (c)			
Recettes nettes (d = b - c)	178 976,06	384 567,27	563 543,33
DÉPENSES			
Autorisations budgétaires totales (e)	556 379,00	360 750,00	917 129,00
Mandats émis (f)	59 964,95	260 849,25	320 814,20
Annulations de mandats (g)		32,42	32,42
Dépenses nettes (h = f - g)	59 964,95	260 816,83	320 781,78
RÉSULTAT DE L'EXERCICE			
(d - h) Excédent	119 011,11	123 750,44	242 761,55
(h - d) Déficit			

